

# Câble aimanté de mise à la terre pour lampes ou autres objets à carcasse métallique, prise Suisse T12

29,90 € TTC

Référence PS-AIM-20-N



Le câble aimanté de mise à la terre pour lampes avec pied métallique, ou tout autre objet électrique sans mise à la terre d'origine mais avec une carcasse métallique, permet de neutraliser les champs électriques autour de ces objets. Ce modèle est équipé d'une fiche spécifique T12 utilisable en Suisse et au Liechtenstein.

## Description du produit :

**Câble aimanté de mise à la terre pour lampes ou autres objets à carcasse métallique, fiche T12 utilisable en Suisse et au Liechtenstein (longueur : 2 mètres)**

Lorsqu'on utilise une lampe de bureau métallique standard, sans prise de terre, on a parfois de très mauvaises surprises en utilisant un appareil de mesure de champ électrique à proximité de ce type de lampe. En effet, trouvera régulièrement des valeurs d'environ 1000 V/m à proximité immédiate de la lampe, allumée et branchée dans le "bon sens". Si la lampe est branchée à l'envers, les valeurs peuvent encore être augmentées, identifiez cette problématique avec un détecteur de champ électrique sonore.

Le simple fait de mettre à la terre cette lampe métallique permettra réduire considérablement cette pollution, qui restera légèrement supérieure à celle d'une lampe blindée (le fil d'alimentation ne sera pas protégé), mais considérablement inférieure à celle d'origine (il restera environ 20 V/m là où il y avait 1000 V/m juste avant le branchement, et en plaçant la lampe à 50 cm, plus de quoi s'en inquiéter...

**ASTUCE** : ce câble peut aussi être utilisé pour solutionner les grosses pollutions de champs électriques à proximité des radiateurs électriques, ou de hotte de cuisine non pourvues de terre (en tant que liaison fonctionnelle), de même que sur la base métallique d'une machine à coudre, de pianos électriques, de lampes de bureau ou de chevet à pieds métalliques... qui dépourvus de mise à la terre agissent comme des "antennes" amplifiant le champ électrique autour. Il suffit alors de gratter un peu de la peinture sur l'arrière de ces objets lorsqu'ils sont recouverts de peinture ou de choisir un emplacement qui en est dépourvu, de fixer ce câble à l'aide de l'aimant, de le raccorder sur une prise avec terre pour supprimer la très grosse pollution liée à son alimentation sans terre ! (Attention, ce type de modification ne doit jamais être effectuée dans les salles d'eau pour des questions de sécurité électrique).

**Précaution d'emploi** : ce câble doit obligatoirement être relié sur une prise électrique dont la terre est installée et a été vérifiée. Pour cela, utiliser au minimum un testeur de terre ou faire appel à un électricien.

La fiche spécifique T12 Suisse (ou Liechtenstein) du câble se branche directement sur une prise murale

ou d'une multiprise de modèle T13.

Un excellent produit pour réduire votre exposition aux champs électriques basses fréquences !

**Attention :** Ce câble est dédié aux prises Suisses et Liechtenstein. Pour les utilisateurs en France ou dans des pays avec des prises françaises ou Schuko, merci de cliquer sur ce lien pour trouver un câble correspondant à votre installation : Câble aimanté de mise à la terre pour lampes ou autres objets à carcasse métallique, avec douille cylindrique

Domaine: Prévention électromagnétique

Garantie: 2 ans

